

LES

infos

MUNICIPALES



n° 21

Octobre 2005

Dépôt légal
Octobre 2005

Publication à périodicité variable

N°ISSN 1293-3074

Siège Mairie tel 03 83 47 24 32

Sommaire

2

- Travaux
- ZAC Haldat-Tram



Un village qui bouge...

Notre commune évolue, et se dote d'infrastructures et d'équipements nouveaux au service de la population. La place de Châtel a fait peau neuve, c'est désormais un espace accueillant et fleuri, renforçant l'attractivité du centre-village, et permettant un stationnement optimisé proche des commerces et services de CHAVIGNY.

3

La vie de la commune

L'obscur local technique situé sous l'école élémentaire n'est plus qu'un mauvais souvenir. Le nouvel atelier technique communal est désormais une réalité. Il est situé rue des écoles et va permettre aux employés communaux d'oeuvrer dans de bien meilleures conditions de travail et de sécurité. Il permettra de stocker l'ensemble du matériel et outillage en un seul lieu, y compris le nouveau silo à sel qui optimisera encore la mission de déneigement désormais assurée par la commune.

7

CCMM

Ces deux réalisations seront officiellement inaugurées le 26 novembre prochain en présence de nos partenaires institutionnels qui ont largement participé au financement de ces importants travaux.

8

Du côté des associations

Une aire de jeu pour enfant vient également de voir le jour rue de Châtel, à deux pas de l'école maternelle. Les modules de jeux, parfaitement intégrés au terrain vont permettre aux plus jeunes de jouer dans un espace sécurisé et ludique.

10

Un peu d'histoire

Notre enquête du printemps auprès de l'ensemble des associations chavinéennes a permis de définir clairement les besoins de chacun en matière de locaux et d'équipements spécifiques. Un groupe de travail composé d'élus, de responsables associatifs et de professionnels vient de terminer une étude relative à la création d'une salle socio-éducative et culturelle sur notre commune. Le conseil municipal vient de décider d'interpeller les partenaires susceptibles de co-financer le projet (Région, Département, Etat, CAF...) pour vérifier la faisabilité du projet. Nous vous tiendrons informés de la suite de ce dossier si important.

13

Divers

14

- Conseils Municipaux

15

- Repas des Anciens

16

- Etat civil
- Agenda
- Permanence des élus
- Prochain bulletin

Dans quelques jours débiteront les travaux de voirie et d'assainissement de la ZAC d'habitation Haldat-Tram, projet initié il y a maintenant plus de... dix ans. Une réunion avec les riverains et une réunion avec l'ensemble de la population ont permis de présenter le projet définitif et de définir, avec les entreprises ayant en charge ce dossier, les règles à faire respecter par les sociétés qui vont intervenir sur le terrain. Il est primordial que les riverains soient protégés, autant que possible, des nuisances d'un tel chantier. Les élus y veilleront.

Bonne lecture...

Le Maire, Guy George

Travaux

Le point sur les chantiers APIC.

Cette année l' APIC a conduit quatre chantiers sur la commune.

Le premier est l'aménagement d'un moine en calcaire en partant d'un pilier existant; ce moine sera posé prochainement dans la fontaine du bas du village.

Le second est le décrépiage et le crépiage du mur du cimetière. Cette année quarante mètres ont été réalisés. Si nous cumulons le travail exécuté les années passées, cela porte à plus de cent mètres de mur rénové.



Le troisième chantier a été la rénovation de la salle du presbytère : rénovation des murs, mise en peinture du plafond, des murs et des portes et pose d'un revêtement de sol.

Le dernier chantier en cours de réalisation est la rénovation du premier étage de la mairie : bureau du maire et des adjoints et l'aménagement des combles : isolation, pose de cloisons, peintures et revêtement de sol en vue de la création de deux salles de réunion.

À noter : le 20 octobre le préfet de Meurthe et Moselle viendra visiter l'aménagement de la mairie. À cette occasion, il sera signé le premier Contrat d' Avenir vers l' Emploi (CAE).

ZAC " Haldat-Tram "

Soirée informative vendredi 07 octobre à la salle du pressoir où une cinquantaine de personnes ont répondu à l' invitation de la municipalité.

M. Guy George, maire, après avoir salué l'assemblée et présenté les différents intervenants a fait un bref historique de ce projet de lotissement.

Mise en route à la fin du siècle dernier (1996) par la précédente municipalité, cette ZAC a fait l'objet de quelques retouches. La plus importante, eu égard à notre esprit de cohésion sociale est la réservation de deux grandes parcelles à Batigère pour l'implantation de seize maisons individuelles à louer.

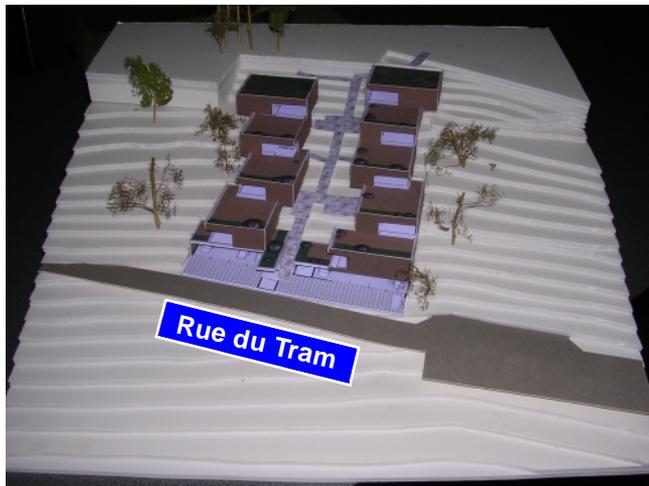
À l'aide d'un diaporama, M. Gil de la Solorem explique globalement le projet, les prix (voir dans Conseils Municipaux), les différentes phases qui vont se succéder avant que ne sortent de terre ces maisons tant attendues (courant 2007) : voirie provisoire, enfouissement de la ligne EDF existante et la circulation des camions du chantier. Sur ce dernier point, M. Hervé Tillard, adjoint rappelle qu'une réunion s'est tenue avec les riverains, le 30 septembre en mairie où il a été précisé les conditions d'accès au site : toutes les entrées et sorties des camions doivent se faire uniquement par le bas de la rue du Tram.

Mme Simon et M. Michel de la société Batigère présentent l'opération que projette cet organisme sur les deux parcelles réservées : sept maisons T4 accolées dans la parcelle du bas et neuf maisons T5 étagées dans la parcelle du haut qui est fortement pentue. Toutes ces maisons seront conçues pour recevoir le label HQE (Haute Qualité Environnementale).

M. François Nedey, adjoint, précise que dans le cadre de la commission d'attribution de ces logements, l'équipe municipale favorisera en priorité les candidatures recevables des Chavinéens, puis celles des habitants de la CCMM.



M. Grandjean architecte, expose avec plans et maquette à l'appui, l'originalité de ses propositions, en particulier pour la construction collinaire des maisons T5. Ces neuf maisons réparties sur deux rangées, toutes décalées les unes par rapport aux autres disposent chacune d'une terrasse végétale. Celle-ci repose sur le toit de la maison du dessous. Les terrasses des premières maisons s'étendent sur les garages communs ouverts. L'accès aux logements se fait par des escaliers centraux qui continuent jusqu'au chemin de la mine. Le tout arboré se fondera dans le paysage, un urbanisme qui ne dénaturera pas le coteau.



Tout au long de la soirée, un débat courtois a permis de répondre à plusieurs interrogations

La vie de la commune

Canicross

Dimanche 11 septembre 2005, l'école Canine du Haut du Clos de Messein a organisé son traditionnel **Canicross** dans les forêts de Chavigny

Le départ fut donné sur la place des fêtes par le président de l'école canine à 9 h pour un parcours de 14 Km à la découverte de la forêt Chavinéenne et des principaux sites du village : ancienne voie du chemin de fer, voie du tramway, camp d'Afrique situé en forêt de Châtel.

De nombreux adhérents ont participé à cette manifestation dans une ambiance conviviale. A la fin du parcours tout le monde se retrouva autour d'un bon repas pour clore la journée.

Si vous souhaitez rejoindre les activités du club, les cours sont assurés par des maîtres chiens le samedi après midi et dimanche matin en éducation canine et agility uniquement. Toutes les races petites et grandes sont les bienvenues.



Ecole Canine de Haut du Clos 54 850 Messein.
Téléphone 03 83 47 36 24

L'été du côté des jeunes

Un voyage d'aventuriers

Cet été, les anim'actions du Foyer Rural de Chavigny se sont déroulées du 4 au 29 juillet. Le centre de loisirs a accueilli 76 enfants entre 3 et 12 ans pour vivre les 4 aventures inspirées des mondes extraordinaires de Jules Verne que les animateurs avaient préparées.

Le P'tit Jules aura fait 4 éditions : c'est un journal hebdomadaire retraçant le parcours de nos explorateurs autour et à l'intérieur du globe !

Les activités en lien avec le thème ont permis de faire des rencontres : d'autres jeunes, d'intervenants,... Des sorties ont été proposées : escalade, musée, équitation, piscine, mine, fort... et quelques barbecues ont remplacé le traditionnel repas tiré du sac...

La préparation d'un spectacle a permis aux aventuriers de réaliser et créer diverses œuvres: autant les décors de nos épopées que les danses, chants, et saynètes s'y rattachant.

Le spectacle du 29 juillet s'est déroulé sur la place communale, spécialement décorée par l'ensemble des participants pour l'occasion. Le public venu assister était nombreux. C'est au milieu du spectacle qu'un orage nous a forcés à nous replier à l'abri. L'ensemble des " actes " n'a pas été joué et les décors ont été détruits. Les enfants, qui avaient débuté un spectacle original et " grandeur nature ", ont donc dû se quitter sous cette pluie " Jules-vernèsque ".



Enfin c'est toute une équipe qui a permis le bon déroulement du centre : les animateurs, les différents personnels sollicités, les structures et partenaires rencontrés ainsi que les élus municipaux.

Et d'autres explorateurs...

Du 18 au 29 Juillet, c'est un groupe de quelques jeunes entre 12 et 17 ans (Messein et Chavigny) qui auront vécu leurs aventures. Le nom du projet : **l'exploratour** ! Après s'être préparés à accueillir d'autres jeunes, les deux groupes se sont rencontrés sur un lieu neutre : le Fort de Pont-St-Vincent.

Là débutait un circuit itinérant. Après l'escalade au fort et une nuit sous tente, c'est Messein qui accueillait le groupe pour y vivre un jeu de rôle sur un scénario obscur et une seconde nuit sous tente. Enfin le parcours passant par la mine du Val de fer, les jeunes ont également débarqué à Chavigny !

Les 10 jeunes ont partagé des activités et des temps conviviaux, accompagnés de deux animatrices (Sophie de Messein et Eléonore). La semaine aura également permis aux jeunes de participer à la manifestation du 29. Ils ont lu des textes retraçant leurs aventures...

Pour la rentrée

- 3 / 12 ans

Centre de Loisirs du 24 au 28 Octobre, 30 places (Foyer Rural)
Thème : " Le siècle des Lumières "

Coucou du Mercredi (Association Accueil Péri-Scolaire)

de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Au local de l'APS, 1er étage de l'école du Châtel

- 12 / 18 ans

Le RDV des jeunes

(Inscriptions, renseignements, espace jeune, discussions, aide au montage de projets,...)

1er étage Ecole du Châtel, Mercredi et Vendredi de 17 à 18 h 30

Ouvert à tous !!

- Activités le Samedi

(sortie cirque de rue, concert, participation à la journée mondiale pour la paix, atelier écriture, rencontres, soirée Dvd débats...)

- Activités des vacances

(Projet " graff ", stage photo, rencontre intercommunale,...)

D'autres projets...

Tu as des envies , des projets, individuels ou collectifs, des passions que tu souhaites partager, ... Le rendez-vous des jeunes est aussi le rendez-vous des idées, sois le bienvenu !

- Renseignements auprès de Matthieu l'animateur communal, en mairie 03 83 47 81 34

- Pour le Coucou du Mercredi, renseignements à l'APS 03 83 26 48 23

Barbecue au Haldat

C'est le dimanche 4 septembre que des habitants du quartier du Haldat se sont rassemblés. Un apéritif et un barbecue sur le site de la future zone du Haldat ont eu lieu et ceci avant le commencement effectif des travaux.

Ce rendez-vous très convivial, qui désormais sera annuel sur décision collégiale, a permis à chacun des habitants de garder le souvenir de ces milliers de m2 défrichés, nus de toute construction et cela grâce à la réalisation de quelques clichés photographiques.

Ce dimanche après midi passé dans la bonne humeur a contribué à un rapprochement humain, chose qui aujourd'hui devient rare du fait d'un individualisme certain. Une expérience de partage à renouveler sans souci !!!



Rentrée scolaire : du nouveau...

L'école maternelle accueille cette année 68 enfants et une nouvelle enseignante, **madame Martinez** qui assurera l'enseignement des moyens et des grands. L'effectif se décompose ainsi :

- Classe de madame **BOGUNOVIC** : 22 élèves (tout petits et petits)
 - Classe de madame **GOLDREY** : 23 élèves (petits et moyens)
 - Classe de madame **MARTINEZ** : 23 élèves (moyens et grands)
- Mesdames **GILLET** et **HENRY**, en qualité d'ATSEM, complètent l'équipe d'encadrement de l'école maternelle.

En élémentaire, 85 enfants sont scolarisés en cette rentrée, avec un nouvel enseignant, monsieur **KNOERY** qui assure le complément du mi-temps de madame **FONTAINE** en CE1 et CE2. L'effectif se décompose de la façon suivante :

- Classe de madame **RONDAGS** : 20 élèves (CP et CE1)
- Classe de madame **FONTAINE** et Monsieur **KNOERY** : 22 élèves (CE1 et CE2)
- Classe de madame **OBRECHT** : 25 élèves (CE2 et CM1)
- Classe de madame **SCHLICKLING** : 18 élèves (CM2)

Du côté des travaux d'aménagement, beaucoup de réalisations sont à noter en cette rentrée :

- De **nouveaux sanitaires** pour les CP, CE1 et CE2 (et bientôt pour les CM1 et CM2)
- **Sécurisation avec interphone** du portail en élémentaire
- Fermeture complète de la cour en maternelle (avec **2 nouveaux portails**)
- **Changement des rideaux** en salle de motricité
- Mis en place d'un **revêtement mousse**, à l'entrée de la maternelle
- Installation des **nouveaux ordinateurs** dans les deux écoles
- Changement des **panneaux de basket** en élémentaire

L'ancien atelier technique, situé en sous-sol de l'école élémentaire, n'est plus qu'un mauvais souvenir, le personnel technique vient d'emménager dans ses nouveaux locaux situés rue des écoles.



Nous souhaitons à tous, enseignants et élèves une excellente année scolaire 2005/2006...



Le T'MM à Chavigny, c'est parti !

Depuis le 5 septembre 2005, le **T'MM (Transport en Moselle et Madon)** est une réalité pour les habitants de Chavigny.

En complément de la ligne 14 du réseau Suburbain, la Communauté de Communes Moselle et Madon a choisi de créer, en régie publique, un réseau de transport permettant de desservir les 12 communes de la CCMM entre elles ainsi que les zones commerçantes et économiques de notre territoire. Il permet également d'assurer la correspondance avec les lignes ferroviaires à destination de Nancy en gare de Neuves-Maisons. C'est Hervé TILLARD, Adjoint au maire de Chavigny, mais également vice-président de la CCMM qui anime depuis 3 ans les travaux de la commission transport. Jean-Claude Bresson représente également notre commune dans ce groupe de travail qui a finalisé ce dispositif de transport.

C'est la **ligne 502 (Chavigny-Viterne)** qui dessert notre commune à raison de 8 allers-retours par jour, du lundi au samedi, entre 7H30 et 19H40.

Les minibus aux couleurs du réseau T'MM peuvent aujourd'hui être pris aux arrêts Pré Lassé, Eglise et Petite Taverne. Au cours des 4 premiers mois d'exploitation, il sera testé la possibilité de créer d'autres arrêts dans notre commune afin améliorer encore le service à la population.

Les titres de transport peuvent être achetés directement dans le T'MM, en mairie ou au " point info CCMM " à Neuves-Maisons.

Le titre unitaire, valable une heure sur l'ensemble du réseau (ligne 501, 502 et 503) coûte 1,20 €, le carnet de 10 tickets 8,50 € et l'abonnement mensuel 31 €.

Un tarif réduit a été instauré pour les détenteurs des cartes : étudiant, famille nombreuse SNCF, CMU, invalidité et pour les plus de 65 ans. Le carnet de 10 tickets coûte alors 7,50 € et l'abonnement mensuel 27 €.

Pour assurer ce nouveau service à la population, la Communauté de Communes a dû procéder à l'embauche de 6 chauffeurs et acquérir 3 minibus. Le guide du réseau ainsi que les fiches horaires ont été déposés dans les boîtes à lettres de l'ensemble des foyers de la commune et sont disponibles en Mairie. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service transport de la CCMM au 03.83.25.75.48.

Autre point important: les élus ont obtenu la mise en service d'un bus supplémentaire sur la ligne 14 le matin à 7H10... augmentant ainsi de façon significative le nombre de places à destination de Nancy en heures de pointe !

A +... dans le bus !



Du côté des associations

ASC

Dimanche 19 juin 2005, sous un magnifique soleil, avait lieu le désormais traditionnel challenge vétérans Georges Paget de l'Association Sportive de Chavigny. Cette année, les équipes de Chaligny et de Pont St Vincent ont répondu présent pour cette manifestation.

Le midi, un barbecue avait été préparé par les joueurs du club, un moyen pour tous les passionnés de se retrouver autour d'un verre avant de reprendre les matchs. Notons que cette année, c'est l'équipe de Chavigny qui a remporté le tournoi.

Une semaine plus tard, bel hommage que celui rendu à **Michel Husson**, ancien joueur du club décédé durant les vacances 2004, par l'**Association Sportive de Chavigny** lors du challenge senior qui a eu lieu le 26 juin. Désormais baptisé Challenge Michel Husson, c'est sous un magnifique soleil que se sont affrontées deux équipes de Chavigny et une de Neuves Maisons. C'est Neuves Maisons qui l'a emporté mais le principal n'était pas là.

Cette journée a également été marquée par quelques matchs entre jeunes au cours desquels Thibault Husson, le fils de Michel a inscrit 7 buts. Durant la pause déjeuner, un grand barbecue avait été organisé ainsi que le traditionnel concours de penaltys remporté par Anthony Tamayo, joueur senior de Chavigny.

L'ASC tient à remercier le maire de Chavigny, Mr Georges, qui est venu pour la remise des trophées. Le club remercie également L'INPL, dernier employeur de Michel Husson, qui a offert le trophée, ainsi que toute la famille de Michel. Rappelons que le club recherche toujours des joueurs pour son équipe senior. L'entraînement a lieu le mardi de 19h à 21h au stade Georges Paget.

Foyer Rural

Rallye jeu pédestre " Ruelles et Venelles ".

Dimanche 25 septembre, en début d'après-midi, une soixantaine de Chavinéennes et de Chaviniens se sont retrouvés à la salle du pressoir pour découvrir des endroits insolites en parcourant les rues, les ruelles et les venelles de notre village. Ambiance bon enfant, participants motivés, soleil rayonnant, tous les ingrédients étaient réunis pour que " ça marche... ".



Une fois les équipes constituées (les Rangers, les Requins Blancs, les Harry Potter, les Randonneurs, les Moutons d'or, les Églantines et les Juniors), l'assistance écoutait attentivement les explications du président Benoît Nodari. Un carnet de route, comprenant un questionnaire, un plan guide avec l'emplacement de cinq " Haltes-jeu " et cinq planches de neuf photos était remis à chaque équipe. Entre deux " Haltes-jeu " il convenait de classer dans le bon ordre les photos de la série correspondant au chemin parcouru. Un circuit zigzaguant sur plus de six kilomètres allait conduire les enthousiastes promeneurs aux quatre coins du village. Ils empruntaient moult ruelles et venelles en passant par le cottage Beauséjour, le petit pont du Mazot, le dessus du tunnel, l'impasse Jean Jaurès, le Haldat, le quartier St-Blaise et le pont du Tram avant de regagner le pressoir, bien fourbus. Une collation réparatrice attendait les courageux marcheurs qui durant trois heures n'ont pas ménagé leurs mollets, tout en faisant preuve d'adresse, de réflexion et d'observation. Pendant que chacun récupérait, Marie-Rose Fournier notre experte-comptable, totalisait les points récoltés par chacune des équipes, afin de procéder au classement et à la remise des coupes aux 3 premières équipes. Les "Moutons d'or" avec 182 points sur 200 sont arrivés en tête, suivis par les "Requins Blancs" et les "Harry Potter". Un diplôme-souvenir (le fond représentant un panorama du village) et un tee-shirt à l'effigie du foyer rural ont été offerts à chaque équipe pour leur amicale participation.

À propos, connaissez-vous la différence entre ruelles et venelles ?

Tennis communal

Le tennis en hiver (du 1° octobre au 30 juin) aux Clairs Chênes :

Le SLUC tennis des Clairs des Chênes de Chavigny accueille, dans le cadre d'un contrat avec la commune, les jeunes chavinéens jusqu'à l'âge de 14 ans. Les cours sont dispensés gratuitement tous les mercredis. Le nombre d'enfants est cependant limité à 16 (quota déjà atteint).

À partir de 14 ans, on peut continuer ou commencer son apprentissage du tennis par le biais de la section tennis du foyer rural. Les cours ont lieu tous les samedis de 16h30 à 18h30 (contact et tarifs : Dominique Vairelles 03 83 47 49 97 ou Marie-Rose Fournier 03 83 47 25 23).

En dehors de ces possibilités, les courts sont accessibles à tout joueur. La SC tennis des Clairs Chênes est à votre disposition pour vous renseigner sur son fonctionnement et ses tarifs de location.(contact sur place : Mme Joly tient une permanence tous les mercredis de 10h30 à 16h30 ou téléphoner au 03 83 44 60 78).

Comité des Fêtes

Soirée Jazz à CHAVIGNY !

C'est la rentrée!! Dans le cadre de son programme 2005-2006, le Comité des Fêtes vous invite à un concert de jazz en l'église de Chavigny,

Le samedi 5 novembre à 19h00.

Il sera suivi d'un apéritif du terroir accompagné d'assortiments sucrés et salés à la salle du pressoir. Miss'Cat et ses musiciens vous feront redécouvrir des " grands " tels que Ray Charles, Duke Ellington, Nina Simone...

Leur solide expérience de la scène et leur talent reconnu vous enchantera.

Venez nombreux partager ce moment de convivialité !

Tarifs :

Adultes : 7€

Moins de 25 ans : 5€

Moins de 12 ans : Gratuit

Réservations : 03.83.47.49.97
03.83.47.47.02

Ou au " point infos " de la CCMM, au point central à Neuves-Maisons.

14 Juillet



Le 13 juillet, le comité des fêtes et la municipalité avaient convié les chavinéens au traditionnel bal populaire à l'occasion de la Fête Nationale.

Dès 19H30, l'orchestre " Watson " accueillait les premiers chavinéens venus en nombre se restaurer et danser en plein air, au son des rythmes des années 70, 80, et plus anciens (valse, tangos...).

Ce groupe composé d'une dizaine de musiciens et chanteuses (dont une native de Chavigny), ont animé la soirée avec gaieté et entrain. De nombreux danseurs jeunes et moins jeunes se sont retrouvés sur la piste de danse créant ainsi une ambiance conviviale.

La soirée avait débuté par le défilé aux lampions qui, comme tous les ans, a rassemblé énormément d'enfants accompagnés de leurs parents et d'adultes. Ils ont emprunté les rues du vieux village en passant par la rue et la place de Châtel.

Vers 23H00, Georges Connat, ancien employé de la commune et artificier agréé, commençait à tirer le feu d'artifice. Pendant 15 minutes, ce fut une avalanche de fusées, de bombes illuminant le ciel de toutes les couleurs. Le spectacle fut très apprécié par les centaines de personnes présentes.

Un peu d'histoire

Compte-rendu de l'exposé du 25 Mai 2005 par M. Jean Claude BONNEFONT

Ce 25 mai 2005, la salle des mariages de la mairie de Chavigny était investie par un public très attentif, venu écouter M. Bonnefont, professeur de Géographie et ancien maire de la commune.

M. Bonnefont nous a retracé quelques événements de l'histoire de notre village et nous en a décrit quelques aspects. Son exposé était axé autour de trois thèmes :

- **Chavigny avant les mines.**
- **L'ouverture des mines.**
- **Les conséquences induites par cette ouverture.**

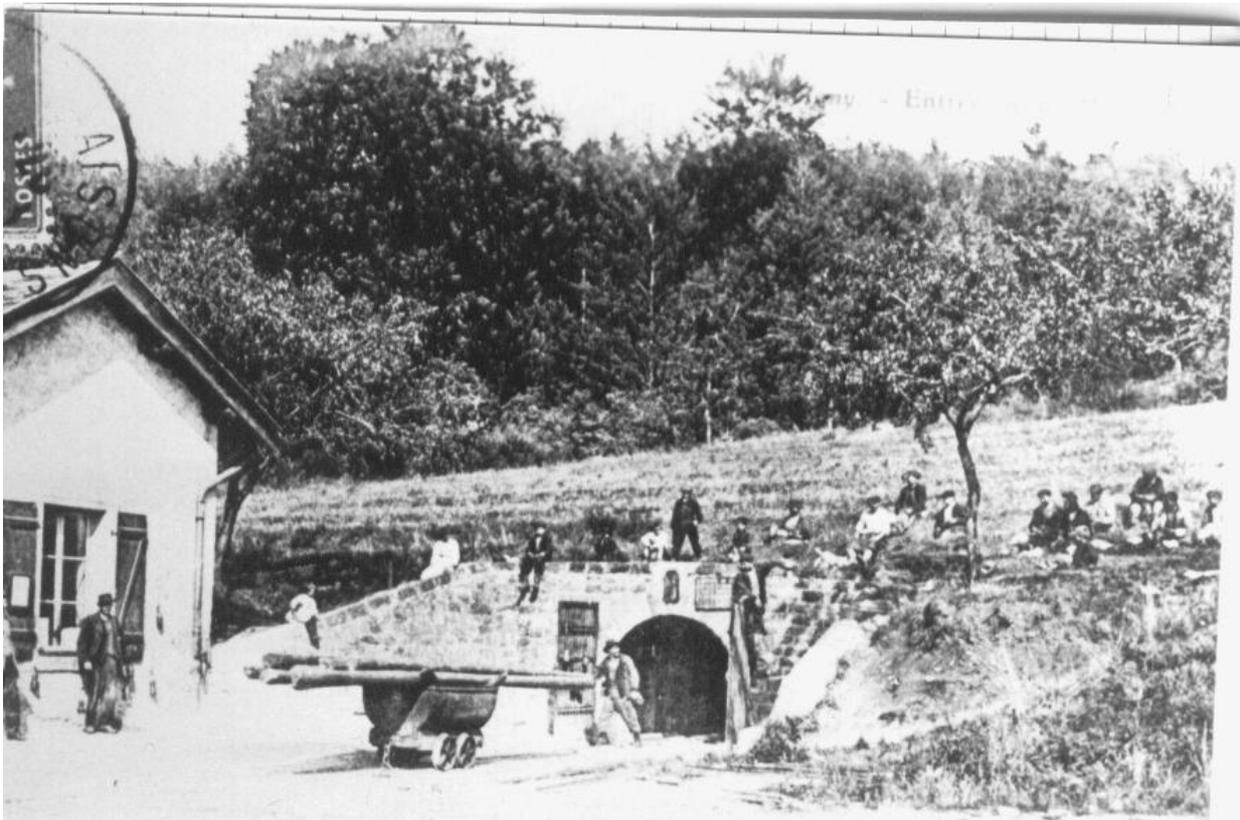
Avant la guerre de Trente Ans (1618-1648) Chavigny se résume à un village-rue : route de Brabois, chemin de la Vierge, rue des Castors et rue du Haldat. Cette guerre, qui dépeuple la Lorraine, touche durement la population qui connaîtra une véritable extermination. Aussi, l'ouverture de nouvelles routes sera un facteur essentiel de recolonisation de ces campagnes dévastées.

Et, c'est à l'époque de Stanislas (1ère moitié du 18 e siècle) que la route principale est "descendue", devenant la route de Neuves-Maisons et qu'un nouvel axe est ouvert : la rue de Nancy et sa fameuse épingle à cheveux.

En 1789, Chavigny compte alors 150 à 160 maisons, toutes alignées le long de cet axe, exceptées quelques maisons rue du Pressoir (peut-être une survivance de l'ancien axe), 150 à 160 foyers donc, qui représentent une population de 400 à 500 personnes.

On peut distinguer alors trois catégories sociales :

- la première, celle des laboureurs, six à huit foyers, se reconnaît à son habitat (maisons à porche ou à porte cochère), à la possession de quelques hectares et d'un train de culture (charrue et attelage de chevaux).
- la seconde catégorie, la plus représentée à Chavigny, est celle des vigneron plus ou moins aisés, disposant de quelques ares à un hectare. Cette catégorie s'enrichira au 18e siècle car la nouvelle route ouverte vers Nancy permettra aux vignerons de vendre leur vin à la ville. D'ailleurs, la réfection de la route de Toul à Flavigny entraînera des protestations de la part de vignerons chavignéens concurrencés, de fait, par le vin de Toul. En 1820, si les vignerons s'appellent eux-mêmes "propriétaires", ils sont bien souvent également des artisans : ferronniers, tonneliers... même l'instituteur était aussi ou vigneron ou tonnelier.
- enfin, la troisième catégorie est composée de manouvriers dits aussi journaliers, qui ne possèdent rien et pour la plupart ne sont pas des descendants de Chavignéens... des immigrés de la Lorraine en quelque sorte : originaires de Bayon ou des environs. Il faut dire que, relativement, il y faisait bon vivre à Chavigny...



En effet, les habitants, s'il devaient s'acquitter de la dîme, échappaient par contre aux contraintes et aux droits seigneuriaux. La famille de Haldat avait vendu ses terres et émigré à Gondrecourt au 18e siècle ; il n'y avait donc plus de seigneur à Chavigny. Autant de corvées et de redevances en moins !

Les habitants de Neuves-Maisons, eux, doivent non seulement s'acquitter des droits seigneuriaux mais aussi doivent entretenir le prieuré fondé vers 1100 et alors tenu par les Jésuites.

Ceci sans doute explique qu'il y ait eu à Chavigny assez peu de tensions pendant la Révolution de 1789, contrairement à Neuves-Maisons qui connut beaucoup plus d'engagements révolutionnaires.

En dépit de cette différence, la population de Neuves-Maisons augmente plus rapidement qu'à Chavigny, et ce dès avant la Révolution. Certes, Neuves-Maisons jouit d'une situation commerciale plus favorable, à un carrefour de routes : cet atout de centralité se traduit par un plus grand nombre de constructions...tandis qu'à Chavigny, entre 1800 et 1850, la population stagne et s'élève à environ 500 personnes : on évite d'avoir trop d'enfants afin de ne pas morceler les terres...



Venons-en à l'exploitation du minerai de fer.

Auparavant, les départements producteurs de fer étaient la Haute-Marne, la Meuse et les Ardennes.

On y trouvait un minerai très riche en fer, non sédimentaire c'est-à-dire en surface et on utilisait le charbon de bois pour le réduire. En fait, pour qu'un site soit propice à la construction d'une usine métallurgique, il devait remplir trois conditions :

- disposer de minerai de fer en surface.
- d'une force motrice : un cours d'eau.
- des étendues de forêts où les charbonniers itinérants préparaient le charbon de bois.

Le site de Chavigny répond à ces conditions.

Et c'est ainsi que M. Demi-Muid, natif de Commercy, s'installe à Chavigny et fait construire en 1837 un haut-fourneau au lieu-dit "la vieille forge" à côté de l'actuel foyer Cibulka, près du ruisseau du Mazot. Ce haut-fourneau sera alimenté par du minerai de fer sédimentaire - c'est alors une nouveauté - exploité en minières et non en galeries dans le bois de Grande-Fraise en surplomb de Ludres.

Ce haut-fourneau employait six à huit personnes fixes puis vingt à trente maximum et quelques ouvriers itinérants. Huit ans plus tard, c'est la faillite.

L'affaire est alors reprise par un autre maître de forge : M. Moreau. En 1857, M. Moreau obtient la concession Chavigny-Vandoeuvre ce qui lui permet d'exploiter le minerai de surface mais aussi le sédimentaire profond. Il entreprend également des travaux de reconnaissance sur Houdemont et Vandoeuvre. Mais l'exploitation minière de fond sur le Montet et Vandoeuvre se heurte à une double résistance : d'une part des habitants, à cause des sources, d'autre part du génie militaire, hostile, en ces années 1870, à la mise en place de galeries autour de Nancy susceptibles d'affaiblir les défenses de cette ville.

Par conséquent, la concession de Chavigny est restée de petite dimension. Cette concession sera mise en valeur à partir de la Fontaine des Roches située près du camp d'Afrique, oppidum celtique au-dessus de Ludres. L'entrée se trouvait près de l'actuelle maison délabrée située dans l'épingle à cheveux.

Le minerai extrait était transporté par plan incliné sur Messein avec raccordement au chemin de fer. Cette concession et le haut-fourneau seront rachetés par M. Steinbach en 1867 ; deux ans plus tard, M. Steinbach acquiert également l'usine de Jarville, de production plus industrielle et c'est ainsi que le haut-fourneau de Chavigny cessera de fonctionner en 1876.

Le site d'exploitation de la Fontaine des Roches, quant à lui, sera fermé en 1930.

1872 marque un tournant dans l'histoire sidérurgique de la vallée. Dix-huit actionnaires principaux, dont M. Lespinats, maître de forge à Pont-Saint-Vincent et M Michaud, propriétaire des cristalleries de Baccarat, fondent la Société anonyme de la Haute-Moselle.

Cette société achète 4000 hectares de concession minière et obtient l'autorisation de l'ouverture de la mine du Val de fer. Le minerai extrait sera réduit en fer et en acier à l'usine sidérurgique de Neuves-Maisons, construite simultanément dans la vallée. Cette mine de fer comptait plusieurs accès à Chavigny, au Val de fer, à Chaligny et à Neuves-Maisons que les mineurs empruntaient en fonction de leur lieu d'habitation. En revanche, le minerai de fer n'était évacué que par la seule sortie du Val de fer. Les eaux d'exhore, elles, étaient déversées en-dessous de la Forestière et à Maron au fond de Monvaux.

1885 voit la création d'un chemin de fer minier : le "coucou" de la sortie de la mine Val de fer au canal de l'Est, soit six kilomètres de voies équipées d'un tunnel garage de quarante mètres et empruntant trois ponts dont celui du "coucou", ainsi qu'un tunnel de 120 mètres.

Creusement de tunnels et érection de murs entraînent des perturbations et nuisances pour une partie des Chaviniens. M. Lespinats propose 10 000 francs de dédommagement à la commune de Chavigny qui accepte d'autant plus que l'implantation de la Société de la Haute-Moselle a favorisé le village dont la population a fortement augmenté (800 habitants dans les années 80 contre 500 au maximum en 1850).

La mine Maron-Val de fer ne cesse de s'accroître en parallèle avec le développement de l'aciérie de Neuves-Maisons. Les ouvriers et mineurs embauchés par la Société de Haute-Moselle subissent une forte pression patronale : les horaires sont encadrés, le travail rationalisé; production est le maître-mot. Aussi les ouvriers de la mine Maron-Val de fer s'ouvriront-ils à la syndicalisation et aux idées socialistes. La mine Steinbach, en comparaison, apparaît comme moins moderne. Le travail y est artisanal. Les horaires des mineurs y sont plus modulables, d'où la possibilité pour les mineurs paysans de conserver des cultures. De fait on y est plus conservateurs. En revanche, à la mine Maron-Val de fer éclatent de grandes grèves en 1905-1906. Les mineurs réclament un contrôle des pesées du minerai extrait - ils se sentent trop souvent volés - une augmentation de la prime de tonnage et refusent les horaires imposés par la direction. Malgré la venue de la troupe, les grévistes obtiendront un délégué mineur à la bascule et un compromis pour les horaires des mineurs-paysans. Pendant la première guerre mondiale, la production continue à Maron-Val de fer grâce aux femmes et aux invalides. La mine Steinbach, elle, cesse son activité pendant la guerre puis définitivement en 1930. La mine Maron-Val de fer fermera en 1968.

Dans un troisième temps, M. Bonnefont aborde les conséquences pour le village de Chavigny de l'ouverture de ces mines.

La conséquence la plus tangible est l'afflux de population et ce dès 1870. Les habitants de Chavigny ne se faisaient guère au travail de la mine. Arrivent alors des immigrés venus de divers horizons : des Belges, des Luxembourgeois, des Alsaciens, des Savoyards, des Italiens parlant français car originaires du nord du Piémont et du Val d'Aoste, des personnes venues des Vosges (de Ronchamp, de Belfort), du Jura, du Massif-Central en particulier du Puy (on retrouve " la petite Auvergne " à Chavigny). Au début, les étrangers sont montrés du doigt; ils ignorent les usages ruraux - on parle de chapardages - et entre 1870 et 1890 ils n'ont pas accès au conseil municipal. Les étrangers rencontrent des difficultés pour se loger, les mineurs vivant dans des baraquements en planches. Beaucoup d'immigrés repartent sauf les Auvergnats. De toutes façons, l'augmentation démographique est très rapide du fait de la jeunesse de la population des mineurs. Ainsi, de moins de 500 habitants en 1850, le village compte 1240 habitants en 1906.

Une conséquence indirecte sera en 1910 l'amputation d'une partie du territoire de Chavigny : 87 ha sur un territoire qui en comportait 775, avec en particulier la perte de l'entrée de la mine du Val de fer (voir le N° 19 des Infomunicipales). M. Bonnefont a toutes fois rappelé quelques données : la population ayant plus que doublé, la commune assez pauvre ne parvient plus à faire face aux besoins scolaires et aux besoins en eau de tous ses habitants. L'école doit refuser de nombreux enfants, les classes comptant déjà 50 à 70 élèves. Aussi les habitants du bas du village sont-ils contraints d'aller à Neuves-Maisons pour quérir de l'eau et scolariser leurs enfants. Tout naturellement ils demandent leur rattachement à la commune de Neuves-Maisons. Leur pétition de 1902 aboutit en juin 1910 sur avis du ministère...la Société de Haute-Moselle ayant pesé sur cette décision.

Une troisième conséquence évoquée est le fait que Chavigny devienne peu à peu un village-dortoir. Vers 1905, la mine est électrifiée et les chevaux sont devenus inutiles. De même, grâce à l'électricité, le tramway fait son apparition à Chavigny en 1910-1911. Maintenant, une partie des habitants du village peut travailler aisément hors de la localité. C'est ainsi que peu à peu Chavigny devient un village-dortoir. M.Bonnefont a terminé son exposé en répondant à quelques questions et en apportant des précisions supplémentaires.

La soirée s'est terminée par la découverte de l'exposition organisée par l'Atelier Mémoire Ouvrière sur le thème des mines dans la vallée.

Merci à tous!

Divers

Travaux en forêt

Les derniers travaux consécutifs à la tempête de décembre 1999 seront bientôt terminés; la réception se fera à la fin de l'année.

Les permis, délivrés par la mairie, pour faire du bois en forêt communale seront périmés au 1er janvier 2006. Les tas de bois qui restent dans les parcelles devront être rentrés avant cette date.

Les personnes qui souhaitent faire du bois, en forêt communale, sont priées de s'adresser au garde forestier : monsieur Jean-Luc DUBOIS (06 16 30 75 03) qui établira un contrat contre-signé par le Maire.



Rappel : il n'est pas autorisé de circuler en forêt communale sans autorisation.

Objets trouvés

Un vélo pour adulte a été trouvé rue du Tram. Il attend son propriétaire au nouvel atelier technique.



La vie des bêtes ?

Plusieurs chats viennent d'être victimes de pièges. Il est rapellé que la pose de pièges, **même dans sa propriété**, est illégale.

Merci aux contrevenants d'adopter des méthodes douces pour éloigner nos amies les bêtes .

Piscine communautaire

Horaires d'ouverture au public en période scolaire :

Lundi 12h à 13h (adultes uniquement)
Mardi 19h15 à 22h
Mercredi 15h à 19h
Vendredi 12h à 13h (adultes uniquement) et 17h30 à 19h
Samedi 15 h à 19h
Dimanche 9h à 12h

Horaires d'ouverture au public pendant les vacances scolaires :

Mardi 14h à 19h et 19h30 à 22h
Mercredi 14h à 19h
Jeudi
Vendredi
Samedi
Dimanche 9h à 12h

Tarifs :

Entrée - de 16 ans : 1€20 (abonnement 10 entrées : 11€)
Entrée + de 16 ans : 2€ (abonnement 10 entrées : 17€80)

Pour tout savoir sur les activités encadrées notamment, ainsi que sur les semaines de fermeture pour vidange et nettoyage, appelez le 03 83 47 15 93.



Enquête épandages

Fin juin, une enquête publique concernant une extension d'atelier de 260 vaches dans la Meuse ayant des retombées sur Chavigny, voit son dossier arriver en mairie.

Une zone située sur le plateau serait susceptible d' «accueillir» des épandages de lisiers, cette zone étant située au-dessus des réserves d'eau de la mine de Chavigny, utilisée par la CCMM.

Le bureau municipal réagit rapidement, appuyé par l'ensemble du conseil et le 4 juillet, le commissaire enquêteur reçoit une lettre de M. le Maire demandant que les terrains représentant 11ha 27 de notre commune au lieu dit «Clocher de Vézelize» ne soient pas prévus dans le plan d'épandage, compte tenu que dans le secteur se trouve la réserve d'eau pour l'alimentation des habitants de notre commune.

Dans les conclusions de l'enquête publique parvenues le 29 août en mairie et consultables, le commissaire enquêteur précise : «Les parcelles, dans le périmètre rapproché et éloigné de captages d'eau, sont retirées du plan d'épandage».

La vigilance des élus a donc permis d'écarter ce danger.

Conseils Municipaux

Voici quelques délibérations et informations des séances du 06 juillet et du 23 septembre 2005.

ZAC Haldat / Tram.

C'est en 1996 que la municipalité de l'époque a confié à SOLOREM la réalisation de la ZAC Haldat / Tram, par convention de concession d'aménagement. Il est fait remarquer que la qualité de gestion de la Société SOLOREM, concernant cette opération, n'est pas celle attendue par les élus d'aujourd'hui.

Maintenant, il est nécessaire d'approuver la grille des prix de cession des parcelles, établie par SOLOREM, à savoir :

Prix de cession des parcelles difficiles au plan topographique : **96.70 € (TTC) / m²**,

Prix de cession des parcelles normales : **105.50 € (TTC) / m²**,

Cession à BATIGERE de deux parcelles, en vue de la réalisation d'opération d'habitat individuel groupé:

- Lot 24 : 2.164 m² pour un prix global de : **115.960 € (TTC)**,

- Lot 42 : 1.517 m² pour un prix global de : **90.080 € (TTC)**.

Un échancier prévisionnel des dépenses et recettes de l'opération a été, également, établi par SOLOREM. Celui-ci prévoit un bilan financier en équilibre sur la base d'un budget global de 2.581.835 € (HT).

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve la grille des prix et l'échancier prévisionnel, proposés par SOLOREM et autorise celle-ci à mettre en place, au titre de la concession, une ouverture de crédit d'un montant maximal de 800.000 €, mobilisable en fonction des besoins de trésorerie réellement constatés. (10 voix « Pour » et 4 « Abstentions »)

Installations classées soumises à enquête publique :

A - Augmentation de production de la Société SAM : la Société SAM (Société des Aciers d'Armature pour le Béton) a présenté, en Préfecture de Meurthe et Moselle, une demande à l'effet d'être autorisée à procéder à l'augmentation de la production de l'unité de 850.000 T à 1.300.000 T de ronds à béton. Cette demande, soumise à autorisation préalable, a fait l'objet d'une Enquête Publique d'une durée d'un mois, du 06/06/05 au 06/07/05, dans les communes situées dans un rayon de 3 km autour de l'installation. A présent, le Conseil Municipal est appelé à formuler son avis à l'égard du projet avant le 21/07/05. La parole est donnée à Monsieur Jean-Claude Bresson qui fait un résumé du contenu du dossier d'enquête qu'il a consulté à la mairie de Neuves-Maisons. A l'appui de ce résumé oral, il a rédigé un condensé dont chaque élu prend connaissance. Il en ressort les points négatifs suivants :

- Manque d'informations en ce qui concerne le dossier et qui ne peut pas être compris, de par ses termes, par tout administré
- Augmentation du trafic routier, des nuisances sonores, des rejets de métaux et des poussières
- Ambiguïté de la situation actuelle de la Société qui demande, dans le même temps, une augmentation de production et qui met son personnel au chômage.

Le Conseil Municipal, après délibération, par 7 voix « Contre » et 7 « Abstentions », donne un avis défavorable.

B - Epandage suite à la Création d'un atelier de 260 vaches laitières en Meuse: (Consulter l'article ci-dessus)

Batigère

Avant l'ouverture de la séance, les projets de construction établis par Batigère, concernant l'opération de logements locatifs sociaux sur la propriété sise 15 rue de Neuves-Maisons (comportant 8 appartements T2 et T3) et sur une parcelle incluse dans la ZAC Haldat / Tram (comportant 9 appartements T4 et T5), sont présentés au Conseil Municipal par Madame SIMON, représentant Batigère et Monsieur GRANDJEAN, architecte.

A l'issue de ces présentations, des remarques sont faites et des questions sont posées quant à l'architecture du projet, aux matériaux utilisés, à l'intégration du projet dans le site, à l'accès aux appartements, aux locaux annexes (poubelles, vélos....). Ces projets de construction seront soumis au vote ultérieurement.

Vente de bois sur pied :

Il est décidé de participer à cette vente de bois sur pied, par adjudication publique sur soumissions, pour l'exercice 2005, qui se déroulera le jeudi 06 octobre à Velaine-en-Haye. Cela concerne les parcelles 31, 35, 36 et 40 de la forêt communale. (unanimité)

Convention " APIC/ Commune " :

La commune a confié à l'Association Promotion Insertion Chantier des travaux de rénovation (mur du cimetière et mairie). Cette convention définit les conditions d'intervention de l'APIC. (unanimité)

Demandes de subventions pour la construction d'une salle socio éducative et culturelle :

Il est rappelé que le Conseil Municipal, par délibération n°42/2005 du 13/05/05 a décidé de lancer l'étude de faisabilité financière et technique de la salle socio éducative et culturelle et a autorisé le Maire à entreprendre les consultations et démarches administratives diverses. La Direction Départementale de l'Equipement -SERIP- a mené sa mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage. Le coût des travaux est estimé à 733.000,00 € (HT).

Dès maintenant, il est nécessaire de déposer une demande de subvention aussi élevée que possible, près du Conseil Général de Meurthe et Moselle, sur le fonds d'équipement (avant le 30/09/2005) et du Conseil Régional, sur le fonds régional de cohésion sociale (avant le 15/10/2005). (unanimité)

Repas des Anciens

Cette année, le repas des anciens est organisé, à la salle polyvalente de SEXEY-AUX-FORGES, pour les personnes de **63 ans et plus**.

Comme les années précédentes, un **bus** s'arrêtera à tous les arrêts de la ligne " 14 " ; il démarrera à **12 H** de l'arrêt " La Forestière ".

REPAS DES ANCIENS DU DIMANCHE 20 NOVEMBRE 2005 À SEXEY

COUPON-RÉPONSE À RETOURNER, EN MAIRIE, AVANT LE 10 NOVEMBRE 2005

Mme et/ou M : _____

Adresse : _____

Participera (participeront) au REPAS : Nombre: _____

Prendra (prendront) le BUS mis à disposition :



Etat civil

Naissances

Laura SCHWARTZ, née le 02 janvier 2005
Lisa HINDELANG, née le 08 mars 2005
Carla PIERINI, née le 29 mai 2005
Noémie PELAINGRE, née le 14 août 2005
Maxime VAULTRIN, né le 04 septembre 2005
Vanille COLIN, née le 08 septembre 2005
Tuline LEVEQUE, née le 11 septembre 2005
Guillaume ZABEL, né le 21 septembre 2005.

Agenda

Samedi 05 novembre	Soirée JAZZ	à l'église	à 19h
Vendredi 11 novembre	Commémoration de l'Armistice au monument à 10h.		
Samedi 19 novembre	Assises du développement de la CCMM aux Milleries à 9h.		
Dimanche 20 novembre	Randonnée	place de l'église	de 8h30 à 12h.
Dimanche 20 novembre	Repas des Anciens à Sexey-aux-Forges	à 12h.	
Mercredi 23 novembre	Musibus	place de l'église	de 14h à 16h.
Samedi 26 novembre	Inauguration de la place de Châtel et de l'atelier technique.		
Mardi 29 novembre	Bibliobus	place de l'église	de 16h à 17h30.
Samedi 03 décembre	Spectacle pour enfants, suivi de l'Assemblée Générale du foyer rural, salle du pressoir à 17h .		
Mardi 06 décembre	Visite de St-Nicolas, goûter et spectacle salle du pressoir à 17h.		
Dimanche 11 décembre	Randonnée	place de l'église	de 13h30 à 18h.

Permanence des élus

Les vendredis de 16h30 à 17h30, une permanence est assurée en mairie par un adjoint.
En dehors de ces heures, vous pouvez prendre rendez-vous auprès du secrétariat de mairie.

Prochain bulletin

Le prochain bulletin municipal paraîtra en décembre . Si vous souhaitez y faire publier des informations, adressez-nous vos articles avant le 30 novembre 2005 .

Mariages

Eric THOMAS-MULLER et Sandrine GODFRIN
le 23 juillet 2005

Laurent BOULMIER et Laetitia JACOBY
le 13 août 2005

Décès

Yvonne CHRISTINI, le 30 mars 2005.
René BAZE, le 24 août 2005.
Henri BÉGLÉ, le 04 septembre 2005.